

SIBTAS
Syndicat Intercommunal de
Basse Tarentaise et
d'Actions Sociales

Rapport d'activités
2015

1. Généralités

Date de création : 11 juin 2005

- 1^{ère} modification statutaire : 20 juin 2008 (retrait des Communes de Cevins et de Saint-Paul-sur-Isère)
- 2^{ème} modification statutaire : 22 janvier 2014 (modification de l'objet, des critères de répartition des contributions et du siège)
- 3^{ème} modification statutaire : 27 octobre 2014 (adhésion des communes de Cevins et de Saint-Paul-sur-Isère)

Dénomination officielle

Syndicat Intercommunal de Basse Tarentaise et d'Actions Sociales (SIBTAS)

N° SIRET : 257 302 521 00014

Communes adhérentes

Esserts-Blay, La Bâthie, Rognaix, Tours-en-Savoie et, depuis octobre 2014, Cevins et Saint-Paul-sur-Isère

Objet

Le Syndicat a pour objet l'étude, **l'organisation, la gestion et la mise en œuvre d'activités à caractère social et d'intérêt intercommunal en direction de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse.**

Depuis sa création, le Syndicat est signataire de contrats avec la CAF et le Conseil Général qui accompagnent les politiques Enfance et Jeunesse du canton. Actuellement, il s'agit des 3^{èmes} contrats : le Contrat Enfance et Jeunesse avec la CAF (CEJ) et le Contrat Cantonal Jeunesse avec le Département (CCJ) établis depuis 2011, renouvelé courant 2015.

De plus, depuis la rentrée scolaire 2014-2015, le SIBTAS a pris en charge l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour ses communes membres.

Siège du Syndicat

Le siège du Syndicat est établi dans les locaux du SIBTAS situés au-dessus de la Poste de La Bâthie (73540) 94 rue Aimé et Eugénie Cotton.

Conseil Syndical

Dans la suite du renouvellement municipal de 2014 et suite à la modification statutaire intégrant Cevins et Saint-Paul-sur-Isère dans le périmètre du Syndicat, le SIBTAS est administré par un Conseil composé de 13 délégués titulaires et 13 délégués suppléants.

Délégués titulaires

Commune d'origine	Nom	Prénom
CEVINS	BRANCHE	Philippe
CEVINS	DORIDANT	Marie-Christine
ESSERTS-BLAY	TRAVERSIER	Sylviane
ESSERTS-BLAY	RUFFIER	Maguy
LA BATHIE	BUSILLET	Béatrice
LA BATHIE	ETAIX	Sylviane
LA BATHIE	FRESNO	Dolorès
ROGNAIX	BIDET	Maud
ROGNAIX	LEGER	Jacqueline
SAINT-PAUL-SUR-ISERE	MICHAULT	Patrick
SAINT-PAUL-SUR-ISERE	PILLET	Laurence
TOURS-EN-SAVOIE	DOUCET	Michèle
TOURS-EN-SAVOIE	DUBESSAY	Marine

Délégués suppléants

Commune d'origine	Nom	Prénom
CEVINS	BAL	Justine
CEVINS	DUNAND-LAISIN	Jean-Louis
ESSERTS-BLAY	BLANC	Anne
ESSERTS-BLAY	SAGANEITI	Philippe
LA BATHIE	DEDUC	Alain
LA BATHIE	HOMMERIL	François
LA BATHIE	WUILLAUME	Luc
ROGNAIX	MICHEL	Christelle
ROGNAIX	RIPERT	Stéphanie
SAINT-PAUL-SUR-ISERE	MARTIN-CORREIA	Alexandra
SAINT-PAUL-SUR-ISERE	OBIN	Aurélie
TOURS-EN-SAVOIE	PAILLARDET	Odette
TOURS-EN-SAVOIE	VOISIN	Alain

Le Conseil Syndical s'est réuni 3 fois en 2015.

Bureau Syndical

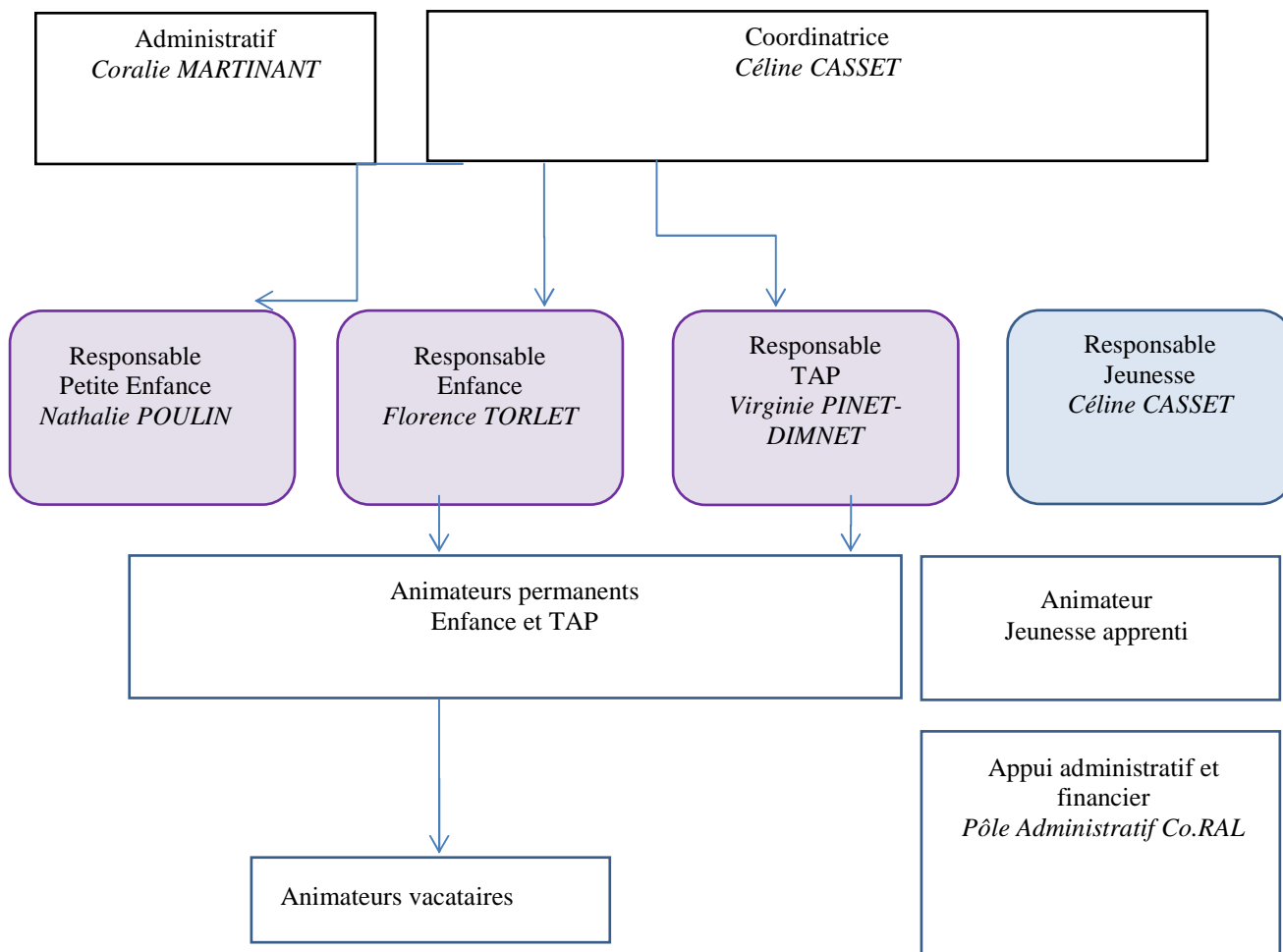
Depuis le renouvellement municipal de 2014 le Bureau est constitué comme suit :

- Marguerite RUFFIER (Esserts-Blay), Présidente
- Michèle DOUCET (Tours-en-Savoie), Vice-Présidente
- Béatrice BUSILLET (La Bâthie), Membre du Bureau
- Jacqueline LEGER (Rognaix), Membre du Bureau
- Laurence PILLET (Saint-Paul-sur-Isère), Membre du Bureau
- Philippe BRANCHE (Cevins), Membre du Bureau (le plus souvent remplacé par Marie Christine DORIDANT)

Le Bureau Syndical s'est réuni 6 fois en 2015.

2. Ressources Humaines

Ci-après l'organigramme au 31 décembre 2015 :



Pour mener à bien son action en direction **de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse**, le Syndicat compte dans ses effectifs en fin d'année 2015 :

La Coordinatrice / responsable du secteur jeunesse – Animatrice à 100 % ETP

La Responsable Petite Enfance (RAM) - Educatrice Jeunes Enfants vacataire sur 1/3 temps

La Responsable Enfance – Adjointe d'animation de 2^{ème} classe à 80 % ETP en congé maternité est remplacée par une animatrice vacataire permanente

La Responsable TAP - Adjointe d'animation de 2^{ème} classe à temps complet

L'agent d'entretien - Agent horaire contractuel - qui intervient pendant les vacances scolaires et 2 heures tous les quinze jours au siège du SIBTAS

L'agent administratif - Agent horaire contractuelle – qui assure le suivi des dossiers des enfants et des inscriptions, soutien sur la communication et la rédaction des rapports 80% ETP en 2015

Il est fait appel aux personnels communaux compétents et aux ATSEM volontaires des Communes pour encadrer les TAP.

Pour les locaux : Des conventions de mise à disposition ont été établies définissant les modalités de mise à disposition et prévoyant notamment le remboursement des charges afférentes par le SIBTAS aux Communes membres.

Administration Générale

Une convention de mutualisation de services est établie depuis le 1^{er} janvier 2013 et ce jusqu'au 31 décembre 2015 avec la Co.RAL pour assurer le suivi administratif et financier du Syndicat. Pour l'année 2015, le SIBTAS a remboursé à la Co.RAL 10 500 € pour le remboursement des frais de personnel et frais annexes.

3. Finances

Comptes administratifs 2013/2014/2015 et Budget Primitif 2016

Les comptes administratifs 2013 et 2014 ainsi que le Budget Primitif 2016 peuvent être résumés comme suit :

En section de fonctionnement

Libellé	CA 2013	CA 2014	CA 2015	BP 2016
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	166 779,27	233 981,00	370 995,06	383 725,00
Charges à caractère général	42 088,00	51 341,28	66 268,39	70 470,00
Charges de personnel et frais assimilés	120 918,63	178 843,76	299 342,10	306 500,00
Autres charges de gestion courante	3 749,76	3 608,78	4 366,32	4 500,00
Charges financières	22,88	0,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Dépenses réelles	166 779,27	233 793,82	369 976,81	381 470,00
<i>Virement à la section d'investissement</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>1 205,00</i>
<i>Opération d'ordre de transfert entre sections</i>		<i>187,18</i>	<i>1 018,25</i>	<i>1 050,00</i>
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	201 736,71	256 555,49	384 003,67	383 725,00
Atténuation de charges			8 125,50	
Participations des familles	23 998,10	26 451	41 768,84	36 000,00
Subvention du Département	8 000,00	8 000,00	0,00	16 000,00
Participations des Communes	123 371,50	172 439,00	244 585,00	244 600,00
Participations Saint-Paul-sur-Isère (Cotisation complémentaire RAM)	825,50			
CAF - Prestation de services	11 982,31	49 591,79	88 647,92	85 100,00
CAF - Contrats	31 917,04			
Produits exceptionnels	1 642,26	73,70		0,00
Autres produits de gestion courante			876,41	
Total Recettes réelles	201 736,71	256 555,49	384 003,67	381 700,00
<i>Résultat antérieur reporté</i>				<i>2 025,00</i>

En section d'investissement

Libellé	CA 2013	CA 2014	CA 2015	BP 2016
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	559,16	4 669,55	6 924,30	3 000,00
Immobilisations incorporelles	251,16	0,00	2 131,50	1 000,00
Immobilisations corporelles	308,00	4 669,55	562,91	2 000,00
Immobilisations en cours			4 229,89	
Total Dépenses réelles	559,16	4 669,55	6 924,30	3 000,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 182,28	5 505,68	4 346,33	3 000,00
Dotations fonds divers et réserves	1 314,28	2 763,50	1 751,08	745,00
Subventions d'investissement	868,00	2 555,00	1 577,00	0,00
Total Recettes réelles	2 182,28	5 318,50	3 328,08	745,00
<i>Virement de la section de Fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>1 205,00</i>
<i>Opération d'ordre de transfert entre sections</i>		<i>187,18</i>	<i>1 018,25</i>	<i>1 050,00</i>

Globalement, le résultat 2015 s'établit comme suit :

Libellés	Fonctionnement	Investissement
	2015	2015
Recettes	384 003,67	4 346,33
Dépenses	370 995,06	6 924,30
Résultat de l'exercice 2015	13 008,61	- 2 577,97
Résultat antérieur reporté	48 657,21	- 1 664,51
Résultat de clôture	61 665,82	- 4 242,48

Participations des Communes membres en 2015

Les cotisations sont, conformément aux statuts du Syndicat, réparties entre les quatre Communes membres selon les critères ci-après :

- 40 % potentiel fiscal (fiche individuelle DGF 2013)
- 30 % population 3-16 ans (fiche individuelle DGF 2013)
- 30 % fréquentation (déclaration CAF fréquentation 2013)

Communes	Participation 2015
CEVINS	27 320 €
ESSERTS-BLAY	25 363 €
LA BATHIE	108 376 €
ROGNAIX	21 475 €
SAINT PAUL SUR ISERE	20 619 €
TOURS EN SAVOIE	41 432 €
TOTAL	244 585 €

4. Bilan d'activité par secteur

✓ La Petite Enfance - Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

Rappel des objectifs du RAM

En direction des familles :

- informer, conseiller et accompagner les parents sur les différents modes de garde du jeune enfant et sur les formalités administratives (contrat de travail, bulletin de salaire...)
- favoriser la socialisation des enfants (se rencontrer, découvrir, expérimenter, jouer ...)
- accueillir et soutenir la fonction parentale

En direction des professionnels (assistantes et futures assistantes maternelles) :

- créer un lieu ressources pour les assistantes maternelles (conseils, informations, contrat de travail ...)
- rencontrer et échanger avec d'autres assistantes maternelles et autres professionnels de la Petite Enfance
- aider à la mise en place de formations continues
- informer sur les droits et les devoirs
- disposer d'un lieu d'écoute
- soutenir et aider en cas de conflit avec l'employeur
- rompre l'isolement des professionnels, valoriser et promouvoir leur travail

Objectifs transversaux :

- travail avec l'accueil de loisirs 3/5 ans
- travail avec l'association "Récré' Action" qui gère le lieu d'accueil parents/enfants

Fonctionnement

Le RAM est un service gratuit en direction des assistantes maternelles et des familles, ouvert au public depuis le 19 novembre 2013.

Son activité est organisée autour "d'ateliers d'éveil" : moment de rencontres, animatrice / assistantes maternelles et enfants et de permanences administratives en direction des familles et des assistantes maternelles.

Horaires de fonctionnement du RAM :

- le mardi de 8h30 à 16h : permanence administrative et informative dans les locaux du SIBTAS en direction des parents et des assistantes maternelles
- le jeudi de 9h30 à 11h : atelier d'éveil à la Salle Polyvalente de La Bâthie en direction des enfants accompagnés de leur assistante maternelle

Le RAM conduit un travail en partenariat avec les associations du territoire Récré' Action, les bibliothèques, les autres RAM du territoire Arlysère, la PMI, la CAF ...

Bilan des actions menées en 2015

Les permanences accueillent en moyenne 1 à 2 rendez-vous par semaine. Il arrive parfois d'accueillir parents et assistantes maternelles à leur demande. Les deux parents sont parfois présents surtout lorsqu'il s'agit d'un premier enfant.

Les matinées d'éveil du lundi matin sont très fréquentées : 8 à 10 assistantes maternelles viennent très régulièrement accompagnées de 20 à 25 enfants.

- Poursuite des ateliers autour de la motricité libre et un travail de l'observation du tout petit plus approfondi
- Mise en place d'ateliers musicaux 1 fois par mois en 2 groupes avec l'Ecole de Musique et de Danse
- Atelier de fabrication d'instruments pour les assistantes maternelles en soirée
- Tables rondes pour les assistantes maternelles : 2 temps de rencontre et d'échange autour de l'accueil des familles
- Mise en place des séances Ciné Bout'chou en partenariat avec le RAM d'Albertville et de la Haute Combe de Savoie et l'association « Les Amis du Cinéma »
- Animation « Baladalire » de Savoie Biblio organisé par le Centre Socio-culturel d'Albertville
- Actions transversales au sein du SIBTAS : Forum des associations, la Grande Lessive
- Actions de formation des assistantes maternelles réalisées sur les Communes du SIBTAS
- Ateliers parents/enfants de psychomotricité et de musique

Perspectives 2016

Organisation d'ateliers d'éveil musical avec l'intervention d'une musicienne de l'Ecole Musique et Danse de la Co.RAL.

La fin de l'année 2015 est marquée par l'annonce du départ de Nathalie Poulin, animatrice du RAM, qui pour des raisons personnelles souhaite mettre fin à son contrat en janvier 2016.

✓ L'Enfance - L'accueil de loisirs

Rappel des objectifs

- contribuer en tant que structure socio-éducative au développement de l'enfant et du jeune
- favoriser l'accès aux loisirs, à la découverte et à l'épanouissement de l'enfant
- favoriser l'émergence d'un enfant éco-citoyen
- répondre aux besoins des familles en termes de garde
- rendre les enfants acteurs de leur temps libre
- communiquer sur les actions de l'accueil de loisirs
- favoriser l'autonomie, la responsabilité et la prise d'initiative chez l'enfant
- favoriser l'esprit de groupe et la vie en collectivité

Fonctionnement

Les enfants de 3 à 11 ans sont accueillis à la journée ou à la demi-journée.

L'accueil de loisirs ouvre les mercredis après-midis, les petites vacances (automne, fin d'année, hiver et printemps) et les vacances d'été.

Des mini-séjours sont également proposés pendant l'été et diverses animations de village ponctuent l'année : Fête de la Cerise, Fête de la musique, Forum des Associations...

Un transport est organisé avec une navette pouvant accueillir 6 enfants de moins de 6 ans et 8 enfants de plus de 10 ans.

Agrément DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population) : 16 enfants de 3/5 ans (forte demande) ; 24 enfants de 6/12 ans.

Bilan des actions menées en 2015

La fréquentation du centre de loisirs est en hausse, l'ALSH constitue un réel service de proximité pour les enfants et leurs parents.

Le centre de loisirs fonctionne à chaque période scolaire selon des thématiques différentes ce qui permet aux animateurs d'adapter leurs activités.

L'équipe se pérennise grâce aux animateurs permanents (ALSH + TAP) et aux étudiants que le SIBTAS reconduit aux vacances.

Les mercredis, la fréquentation répond à un mode de garde mais aussi à la volonté de partager des moments collectifs. Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, l'ALSH est ouvert à partir de 11h30 avec un transport proposé aux familles dans les écoles.

Les courts séjours sont à poursuivre, constituant de réels moments d'apprentissage de la vie collective.

Un séjour de voile a été organisé à Duingt mais a mobilisé peu d'enfants (7 personnes).

Fréquentation ALSH Enfance 2015

Les inscrits :

- 2011 : 191 enfants
- 2012 : 178 enfants
- 2013 : 169 enfants
- 2014 : 268 enfants
- 2015 : 266 enfants

Les heures Enfance déclarées à la CAF en 2015 : 23 180 heures

Perspectives 2016

- rendre les enfants acteurs de leurs vacances (activités au choix ...)
- diversifier les types d'activités pour toucher un public large
- adapter les capacités d'accueil en fonction de la demande
- accueillir des enfants en situation d'handicap
- créer plus de liens avec les parents (spectacle, rencontre ...)

✓ La Jeunesse

Rappel des objectifs

- favoriser l'autonomie, la responsabilité et la prise d'initiative chez les adolescents
- favoriser l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture
- favoriser l'esprit de groupe et la vie en collectivité
- accompagner les jeunes dans leurs difficultés scolaires
- proposer aux jeunes un lieu "ressources" pour recevoir de l'aide
- identifier et prévenir les conduites à risques

- identifier et prévenir les actes d'incivilités
- rappeler les règles et les lois sur les lieux de vie
- être en contact permanent avec les jeunes du territoire
- proposer des temps d'animations informels sur les lieux de vie des jeunes
- répondre aux besoins des jeunes en termes d'accompagnement de projet

Fonctionnement

L'accueil Jeunesse est ouvert les samedis sur réalisation de projets, les mercredis après-midi ainsi que les vacances scolaires.

Des séjours sont proposés durant les vacances scolaires et diverses animations de village ponctuent l'année : Fête des jeunes, Fête de la Cerise, Fête de la musique, Forum des Associations...

Nous insistons auprès des jeunes afin qu'ils soient acteurs de leurs loisirs.

Une permanence au sein des collèges de Saint-Paul-sur-Isère et de Pierre Grange est mise en place toute les semaines pendant la pause méridienne.

Une aide méthodologique aux devoirs est organisée au sein du bureau du SIBTAS avec l'aide de bénévoles et d'un salarié (aide non reconduite à la rentrée 2015-2016).

De plus, est mis en place des animations dites "de rue" : foot, jonglage, VTT, dialogue, écoute, montage de projets.

Bilan Jeunesse 2015

- pérennisation des permanences aux collèges qui permettent d'avoir du lien avec les jeunes et une relation de confiance avec l'animateur, pour les amener aussi à fréquenter le secteur jeune pendant les vacances
- finalisation et inauguration du projet Bike-Park
- mise en place des CMJ dans les Communes de Rognaix et Esserts-Blay

Perspectives 2016

- pérenniser les partenariats avec les différentes institutions du territoire
- développer les actions citoyennes et solidaires (Instances participatives, CMJ...)
- accueillir les jeunes dans de bonnes conditions (horaires d'accueil et local jeunes)

Fréquentation ALSH Jeunesse

Les inscrits :

- 2011 : 51 jeunes ; 2012 : 47 jeunes ; 2013 : 61 jeunes ; 2014 : 42 jeunes ; 2015 : 61 jeunes

Les heures Jeunesse déclarées à la CAF en 2015 : 2952 heures

L'évolution des heures ALSH Enfance et Jeunesse déclarées à la CAF :

- 2011 : 22 850 heures
- 2012 : 21 335 heures
- 2013 : 18 540 heures

- 2014 : 24 030 heures
- 2015 : 25 936 heures
-

✓ L'Enfance - Les Temps d'Activités Périscolaires

Au vu du décret 2013-77 du 24 janvier 2013 et du décret 2014-457 du 7 mai 2014 portant sur la modification de l'organisation des rythmes scolaires, les 6 communes du SIBTAS ont décidé de reconduire, pendant l'année scolaire 2014/2015, à l'échelle du territoire de Basse-Tarentaise, l'expérimentation d'une organisation des rythmes scolaires concertée. Elles ont confié l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) au SIBTAS.

Conformément au projet de Plan Educatif Territorial (PEDT) du territoire, les TAP se déroulent sur un après-midi hebdomadaire par école, réparti sur les différents jours de la semaine.

Ecoles	Jours	Horaires	Effectif de l'école	Inscrits sept. 2015	Inscrits déc. 2015
Cevins / Maternelle	Vendredi	13h30-16h30	72	41	44
Cevins / Elémentaire	Vendredi	13h30-16h30			
La Bâthie / Elémentaire	Mardi	13h30-16h30	145	86	91
RPI/Esserts-Blay / CP-CE1-CE2	Lundi	13h30-16h30	36	24	24
RPI/Saint-Paul-sur-Isère / Maternelle	Lundi	13h30-16h30	60	34	34
RPI/Rognaix / CM1-CM2	Lundi	13h30-16h30	45	29	25
La Bâthie / Maternelle	Vendredi	13h30-16h30	68	35	33
Tours-en-Savoie / Maternelle	Jeudi	13h30-16h30	35	65	68
Tours-en-Savoie / Elémentaire	Jeudi	13h30-16h30	71	45	46
		Total	532	359	365

Pour chaque école, un agrément ALSH a été demandé auprès de la Direction Régionale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale. L'organisation des TAP fait également l'objet d'un conventionnement auprès de la CAF.

Les TAP fonctionnent sous la responsabilité de la Coordinatrice TAP du SIBTAS. Les ATSEM et/ou personnels communaux des périscolaires volontaires des Communes membres interviennent dans le cadre de mises à disposition. Le SIBTAS a recruté des animateurs pour compléter l'équipe.

Conformément à la législation, l'encadrement est, a minima, d'un adulte pour 14 enfants en maternelle et d'un adulte pour 18 enfants en élémentaire.

Le projet pédagogique élaboré par l'équipe professionnelle définit les modalités d'intervention du SIBTAS et un règlement intérieur a été établi.

Un Comité de pilotage est mis en place composé des Maires, des élus du Bureau du SIBTAS, de l'inspecteur de l'Education Nationale, des directeurs d'écoles, du DDEN, des représentants des parents d'élèves et des responsables et animateurs du SIBTAS.

Il s'est réuni le 18 novembre 2014.

Il a été convenu que le SIBTAS soit présent à chaque conseil d'école.

Les locaux

Les animateurs accueillent les enfants dans les locaux de l'école ou de la Commune mise à disposition. Il est convenu d'éviter les salles de cours.

Les activités

De nombreuses activités de loisirs, culturelles, sportives et environnementales ont été proposées aux enfants inscrits aux TAP des 7 écoles du territoire.

Thème du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre 2015-2016: la découverte des Régions Savoie, Alsace et Bretagne

Mise en place des règles de vie en lien avec celui des écoles et réalisation d'un trombinoscope

Actions « Ouverture sur le monde », jeux de coopération, jeux solidaires proposés dans le cadre de la semaine internationale de la solidarité

Créations d'activités manuelles pour les différents marchés de Noël

Mise en place du livret Zen (Coloriage magiques, sudoku, mots croisés)

Maternelles :

Jeux de motricité, règles de vie, jeux de société, parcours vélo

Initiation au Kamishibai, conte de Noël animé par une intervenante

...

Elémentaires :

Initiation aux arts du Cirque

Jeux d'extérieur, jeux d'antan, jeux savoyards, jeux collectifs, jeux folklorisés

Création de châteaux forts, expériences scientifiques

Partenariat Téléthon

Partenariat Maison de retraite La Bâthie, atelier musical avec les enfants

Partenariat bibliothèque de Cevins

Atelier Yoga, couture

...

Le nombre d'enfants par groupe est défini en fonction de l'activité proposée, sans dépasser le taux d'encadrement réglementaire.

La majorité des enfants montre beaucoup d'intérêt et de motivation face aux activités proposées.

Une réflexion doit être menée pour tenter d'amener plus de souplesse et proposer une alternative aux enfants qui ne souhaitent pas faire l'activité proposée.

Le temps périscolaire doit être avant tout un plaisir et non une contrainte.

Perspectives 2016

- maintenir l'organisation générale des TAP (gratuité pour les familles), rotation quant aux demi-journées entre les écoles
- faciliter, dématérialiser la procédure d'inscription
- proposer une ou deux nouvelles animations chaque année

- en élémentaire : faire choisir aux enfants l'activité désirée sous forme d'inscription (Activité variée en adéquation avec les vœux des enfants)
- en maternelle : favoriser le choix de l'enfant, jeux libres encadrés et activités proposées sans contraintes
- développer le partenariat avec les associations, les rencontres intergénérationnelles
- construire une exposition en fin d'année
- développer la collaboration avec les enseignants ou les Communes pour éviter les doublons, aller vers des projets partagés construits et évalués ensemble
- proposer une enquête de satisfaction auprès des enfants et des familles

Annexe 1 : Fréquentation ALSH – Année 2015

	Vacances février				Vacances printemps				Mercredi janvier à juin				Juillet Août				Vacances Toussaint				Mercredi sept à déc				Vacances Noël				Total heures			
	2013	2014	2015		2013	2014	2015		2013	2014	2015		2013	2014	2015		2013	2014	2015		2013	2014	2015		2013	2014	2015		2013	2014	2015	
	Nb heures	Nb heures	Nb enfants	Nb heures	Nb heures	Nb heures	Nb enfants	Nb heures	Nb heures	Nb heures	Nb enfants	Nb heures	Nb heures	Nb heures	Nb enfants	Nb heures	Nb heures	Nb heures	Nb enfants	Nb heures	Nb Heures	Nb heures	Nb enfants	Nb heures	Nb Heures	Nb heures	Nb enfants	Nb heures				
Les 3/5 ans																																
CEVINS	0	0	4	128	0	0	4	124	0	0	0	0	0	132	11	904	0	16	5	160	0	4	1	4	0	12	3	44	0	164	136	
ESSERT S-BLAY	108	72	4	76	24	60	4	184	16	56	4	128	332	592	5	600	48	92	4	212	44	84	5	156	8	48	3	76	580	100	143	
LA BATHIE	472	392	17	536	552	372	21	676	28	252	9	280	181	222	167	2	500	592	11	420	36	160	3	80	48	168	7	204	345	416	386	
ROGNAIX	144	132	3	96	168	140	2	84	32	48	2	40	584	424	7	620	112	96	1	40	56	44	0	0	24	80	1	40	112	0	920	
ST PAUL /ISERE	116	72	1	40	80	16	1	8	44	0	0	0	232	88	4	96	60	40	4	144	0	0	1	4	0	20	3	56	532	236	348	
TOURS EN SAVOIE	156	144	5	160	140	240	5	180	128	104	2	96	340	956	9	652	176	260	7	276	40	44	3	76	16	96	7	136	996	184	157	
EXTERIEUR	0	84	2	36	0	8	1	8	0	4	0	0	164	628	3	428	60	0	2	40	88	0	3	108	24	8	0	0	336	732	620	
TOTAL	996	896	36	107	964	836	38	126	248	464	17	544	346	504	497	2	956	109	34	129	264	336	16	428	120	432	24	556	701	910	101	
Les 6/11 ans																																
CEVINS	0	40	6	168	0	0	11	316	0	160	3	164	0	660	14	119	48	48	7	272	92	76	0	0	0	32	5	128	140	101	224	
ESSERT S-BLAY	104	12	5	232	124	40	8	344	88	264	7	192	392	272	15	776	72	284	7	356	244	136	6	140	8	100	1	28	103	110	206	
LA BATHIE	736	468	19	412	888	420	20	496	288	48	3	40	272	198	249	2	232	704	19	680	112	16	5	92	56	264	16	428	503	390	464	
ROGNAIX	160	276	5	208	172	204	6	272	72	104	2	96	656	103	9	111	192	136	5	240	84	60	3	128	12	120	4	120	134	193	217	

X														6		2																8	6	6
ST PAUL / ISERE	100	76	3	168	32	56	3	136	92	0	2	8	140	300	6	356	60	108	4	116	88	0	1	4	0	80	1	44	512	620	832			
TOURS EN SAVOIE	184	296	7	216	156	244	5	152	40	564	5	144	648	980	15	1006	264	152	12	348	392	136	5	188	40	108	6	116	172	248	217			
EXTERIEUR	0	76	2	24	0	128	5	104	4	4	2	68	408	840	13	1030	76	72	5	96	0	0	1	16	72	32	3	68	560	115	140			
TOTAL	128	124	47	142	137	109	58	182		114		584	4	607	796	944	150	59	8	210	101	424	21	568	188	736	36	932	103	122	155			
	4	4		8	2	2		0	584	4	24	712	4	2	106	8												48	16	36				

Jeunesse																																	0	0	0
CEVINS	0	0	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	127	80	3	64	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	135	80	68				
ESSERT S-BLAY	8	0	3	28	16	0	0	0	0	0	0	0	40	8	4	16	0	0	1	68	0	0	0	0	0	0	1	8	64	8	120				
LA BATHIE	224	140	10	208	108	148	10	120	0	0	0	0	604	112	25	772	108	188	10	216	0	0	0	0	48	72	4	96	109	167	141				
ROGNAIX	0	0	3	44	24	32	3	44	0	0	0	0	88	80	7	372	0	20	0	0	0	0	0	0	32	0	0	112	164	460					
ST PAUL / ISERE	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	0	1	100	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36	0	100					
TOURS EN SAVOIE	20	64	4	52	16	0	4	48	0	0	0	0	114	148	9	312	0	48	5	56	0	0	0	0	16	20	4	76	166	280	544				
EXTERIEUR	0	20	4	60	0	0	2	8	0	0	0	0	0	390	7	136	20	76	1	28	0	0	0	0	96	12	1	16	116	498	248				
TOTAL	260	224	25	396	164	180	19	220	0	0	0	0	993	183	56	177	144	332	17	368	0	0	0	0	160	136	10	196	172	270	295				
																												1	6	2					

TOTAL																																			0	0	0
CEVINS	0	40	11	300	0	0	15	440	0	160	3	164	127	872	28	216	56	64	12	432	92	80	1	4	0	12	8	172	275	122	367						
ESSERT S-BLAY	220	84	12	336	164	100	12	528	104	320	11	320	764	872	24	139	120	376	12	636	288	220	11	296	16	148	5	112	167	212	362						
LA BATHIE	143	100	46	115	154	940	51	129	316	300	12	320	514	534	82	493	840	148	40	131	148	176	8	172	152	504	27	728	957	974	992						
ROGNAIX	304	408	11	348	364	376	11	400	104	152	4	136	132	154	23	210	304	252	6	280	140	104	3	128	36	232	5	160	258	306	355						
ST PAUL / ISERE	224	148	4	208	112	72	4	144	136	0	2	8	392	388	11	552	128	148	8	260	88	0	2	8	0	100	4	100	108	856	128						
TOURS	360	504	16	428	312	484	14	380	168	668	7	240	110	208	33	197	440	460	24	680	432	180	8	264	72	224	17	328	288	460	429						

EN SAVOIE												2	4		0																				6	4	0
EXTERIEUR	0	180	8	120	0	136	8	120	4	8	2	68	572	185	8	23	4	156	148	8	164	88	0	4	124	192	52	4	84					101	238	227	
TOTAL	254	236	108	289	250	210	330		160		125	942	129	147	204	293		376	127		376	127		376	127	130		168				190	240	286			
	0	4	108	6	0	8	115	4	832	8	41	6	5	54	224	12	4	2	110	8	6	760	37	996	468	4	70	4		85	30	16					

Annexe 2 : Récapitulatif Heures TAP

	2014/2015						2015/2016							
	Effectif école	Nombre d'enfants inscrits au TAP		% de fréquentation	Nb heures 1er trim	Nb heures 2 trim	Nb heures 3 trim	Effectif école	Nombre d'enfants inscrits au TAP		% de fréquentation	Nb heures 1er trim	Nb heures 2 trim	Nb heures 3 trim
		Sept	Juillet						Sept	Déc				
CEVINS	64	44	43	67.19	1584	1215	1050	72	41	44	61.11	1716		
MATERNELLE	15	8	12		306	276	294	31	17	19	61.29	780		
ELEMENTAIRE	49	36	31		1278	939	756	41	24	25	60.98	936		
ESSERTS-BLAY	48	38	34	70.83	1401	1164	969	36	24	24	66.67	903		
LA BATHIE	226	144	128	56.64	5481	4200	3213	235	119	125	53.19	4704		
MATERNELLE	89	53	45	50.56	1986	1503	1131	90	33	34	37.78	1245		
ELEMENTAIRE	137	91	83	50.56	3495	2697	2082	145	86	91	62.76	3459		
ROGNAIX	46	38	30	65.22	1299	1104	825	45	29	25	55.56	957		
SAINT PAUL	56	43	42	75	1602	1365	1170	60	34	34	56.67	1260		
TOURS EN SAVOIE	103	64	53	51.46	2541	1842	1053	106	65	68	64.15	2670		
MATERNELLE	42	27	22	52.38	1068	774	441	35	20	22	62.86	837		
ELEMENTAIRE	61	37	31	50.82	1473	1068	612	71	45	46	64.79	1833		
TOTAL	543	371	330	60.77	13 908	10 890	8 280	554	312	320	57.76	12 210		